



# FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROGRAMME SEPTEMBRE-  
DECEMBRE 2022

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

# → PRÉSENTATION

## La Ligue de l'Enseignement

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement souhaite permettre à chacun-e de comprendre le monde et d'y agir pour une société plus juste, solidaire et inclusive. À travers ses 103 fédérations et 20 000 associations membres, elle réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tou-te-s à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs...

## La Ligue de l'Enseignement - FOL 93

Association Loi 1901 et fédération d'associations, La Ligue de l'Enseignement - FOL 93 est la représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à la formation de citoyen-ne-s libres, égaux-les et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle accompagne les initiatives locales et collectives.

## La Vie Associative

Espace d'engagement citoyen, la vie associative contribue à la transformation sociale par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentations et de proximité favorisant la prise d'initiatives, l'association contribue par les acteur-ric-e-s bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en actes.

La Ligue de l'Enseignement – FOL 93 entend favoriser et soutenir le développement des initiatives collectives et de l'engagement bénévole à travers :

- les **Formations des Acteurs Associatifs**
- une activité de **Centre-Ressources** : accompagnement de projets associatifs ou collectifs
- le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** destiné aux associations employeuses afin de les accompagner à consolider ou développer leur projet

Elle encourage et favorise l'engagement des jeunes et leur capacité d'agir à travers :

- des missions de **Service Civique** en mobilisant son agrément pour les associations affiliées et en les accompagnant
- les **Juniors Associations** en accompagnant des jeunes mineur-e-s à organiser leur projet collectif sous forme associative

## Les Formations des Acteur-ric-e-s Associatif-ve-s

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateur-ric-e-s et bénévoles des associations sont confronté-e-s à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les participant-e-s d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, favorisant des transferts de savoirs et de savoir-faire créant des rencontres débouchant parfois sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteur-ric-e-s associatif-ve-s bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de méthodes et d'outils. Plusieurs modules de formation peuvent constituer un parcours pédagogique et accompagner ainsi les acteur-ric-e-s associatif-ve-s dans les différentes dimensions de la conduite et de l'animation d'un projet associatif.

# → MODALITÉS PRATIQUES & INSCRIPTIONS

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les participant-e-s. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'État et des collectivités.

Les séances auront lieu en présentiel les mardis soirs de 18h30 à 21h sauf la séance "Fonction employeur" qui aura lieu le samedi 19 novembre de 9h30 à 16h30.

# PROGRAMME DES FORMATIONS

## SEPTEMBRE

Rendez-vous à la FOL 93  
119 Rue Pierre Sépard, Bobigny

### 1 LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE - STATUTS - FONCTIONNEMENT

Mardi 13/09/22  
18h30 - 21h00

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Comprendre et réfléchir son fonctionnement associatif
- Identifier les membres ou catégories de membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

### 2 CONCEPTION DE PROJET

Mardi 20/09/22  
18h30 - 21h00

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteur·rice·s, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Formaliser et partager le projet

### 3 BUDGET PRÉVISIONNEL

Mardi 27/09/22  
18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions

## OCTOBRE

Lieu à définir

### 4 BUDGET PAR ACTIONS

Mardi 04/10/22  
18h30 - 21h00

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

### 5 ÉVALUATION DU PROJET - BILAN D'ACTIVITÉS

Mardi 11/10/22  
18h30 - 21h00

- Comprendre les enjeux de l'évaluation pour dynamiser le projet, consolider des partenariats, réaliser un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

## 6 DEMANDE DE SUBVENTION - ÉCRITURE DE PROJET - BUDGET

Mardi 18/10/22  
18h30 - 21h00

Les participant·e·s sont invité·e·s à transmettre en amont une demande de subvention (ou l'écriture d'un projet et son budget) réalisée ou en cours...

- S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique
- Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture
- Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif

Un temps individuel vous sera proposé à la suite de la séance dans le cadre de notre Centre-Ressources si vous souhaitez aller plus loin...

## 7 MISE EN OEUVRE DU PROJET - ORGANISATION COLLECTIVE

Mardi 25/10/22  
18h30 - 21h00

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteur·rice·s
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre, un plan d'actions et anticiper le suivi du projet
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet

# NOVEMBRE

## Lieu à définir

## 8 COMMUNICATION

Mardi 08/11/22  
18h30 - 21h00

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

## 9 CRÉER UN EMPLOI : LES QUESTIONS À SE POSER...

Mardi 15/11/22  
18h30 - 21h00

- Poser un état des lieux : situation, fonctionnement, actions développées, moyens mobilisés, problématiques, besoins et perspectives...
- Imaginer un renforcement des Ressources Humaines par la création d'emploi : profil de poste, faisabilité économique, éventuelles aides à l'emploi, conditions matérielles et d'encadrement, évolution de l'organisation et du fonctionnement, écueils à éviter...

## 10 FONCTION EMPLOYEUR

Samedi 19/11/22  
9h30 - 16h30

### **Matin : RESPONSABILITÉS EMPLOYEUR & CONTRAT DE TRAVAIL**

- Le contexte législatif, les aspects juridiques, le code du travail, les conventions collectives, les syndicats d'employeurs...
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... règles d'application, temps de travail, rédaction et exemples de contrats
- Les obligations et formalités : D.P.A.E, médecine du travail, mutuelle...

### **Après-midi : BULLETINS DE SALAIRES & COTISATIONS SOCIALES**

- Le suivi administratif : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisations salariales et patronales, les exonérations
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- D.S.N, Prélèvement à la Source, Chèque Emploi Associatif...

## 11 CONCEVOIR UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE & ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE

Mardi 22/11/22  
18h30 - 21h00

- Connaître le cadre du volontariat associatif et appréhender les enjeux du service civique pour le jeune volontaire comme pour l'association
- Comprendre la notion de mission d'intérêt général
- Concevoir et formaliser une mission de service civique
- Réfléchir son organisation pour accueillir un.e jeune volontaire associatif et préparer son tutorat

## 12 COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

Mardi 29/11/22  
18h00 - 20h30

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
- Comprendre les finalités de la comptabilité et connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

# DECEMBRE

## Lieu à définir

## 13 COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

Mardi 06/12/22  
18h30 - 21h00

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultat, bilan

## 14 FISCALITÉ ASSOCIATIVE & RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mardi 13/12/22  
18h30 - 21h00

- Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale
- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans ses perspectives d'évolution
- Comprendre le cadre fiscal de la Reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

→ Pour aller plus loin : n'hésitez pas à solliciter l'accompagnement de notre Centre-Ressources !

## CONTACTS

**CÉCILE AFANYAN - MATHILDE LE GALLO - ARIANE GLAÇON**  
CHARGÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

**CÉDRIC BACCARA** - RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Tel : 01 48 96 25 28 - Mail : fol93.appuiasso@orange.fr

[WWW.FOL93.ORG](http://WWW.FOL93.ORG)